

MAIRIE DE BEURAINS
 Département du Pas-de-Calais
 Arrondissement d'Arras
 Canton Arras Sud

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
 DU MERCREDI 8 JUIN 2022**

Conseillers en exercice..... 29
 Présents..... 22
 Votants..... 28

**OBJET : ECOLE MUNICIPALE DE
 MUSIQUE – TARIFS SAISON 2022/2023**

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le HUIT JUIN, le Conseil Municipal de la Commune de Beaurains, étant assemblé en session ORDINAIRE, en Mairie - salle du Conseil Municipal, après convocation légale (le 2 JUIN 2022), sous la présidence de M. ANSART Pierre, Maire.

PRESENTS : MM. ANSART – DUPOND – HARMEGNIES – HURET – IBISEVIC – MOUTON – PETIT – SCOAZEC – VENEL – EVRARD – RENARD. Mmes BENOIT – BETREMIEUX – DERA EVE – DUTERIEZ – FRUCHART – GALLET – LE GARDIEN – LETUPPE – SEGUELA/VICARI – TENAGLIA – CAPET -

EXCUSES : M. BERGOGNON pouvoir à M.ANSART – M. SIMON pouvoir à M. PETIT – Mme TOURNEMAINE pouvoir à M. IBISEVIC – M. VEZILIER pouvoir à M.DUPOND – Mme WALLET pouvoir à M. MOUTON – Mme LANCE pouvoir à M. EVRARD.

ABSENT : M GACI.

Mme FRUCHART est élue secrétaire de séance

Madame WALLET expose :

Je vous propose de fixer, à compter de la rentrée 2022/2023, les tarifs de l'école municipale de musique, selon les tarifs suivants :

Les tarifs cours de formation musicale :

QUOTIENTS CAF	Tarifs annuels Beurinois	Tarif extérieur
-334	31,00 €	192,50 €
335/442	46,50 €	
443/617	56,50 €	
618/882	67,00 €	
883/1147	77,00 €	
1148 et plus	88,00 €	

Les tarifs cours d'instrument :

L'inscription à un cours d'instrument implique la fréquentation automatique des cours de formation musicale.

Élèves débutants (première année)

QUOTIENTS CAF	Tarifs annuels Beurinois	Tarif extérieur
-334	31,00 €	385,00 €
335/442	46,50 €	
443/617	56,50 €	
618/882	67,00 €	
883/1147	77,00 €	
1148 et plus	88,00 €	

Élèves confirmés

QUOTIENTS CAF	Tarifs annuels Beurinois	Tarif extérieur
-334	51,50 €	770,00 €
335/442	72,00 €	
443/617	92,50 €	
618/882	123,50 €	
883/1147	154,50 €	
1148 et plus	180,50 €	

Une réduction de 50 % du tarif «élèves confirmés » sera consentie aux élèves fréquentant de manière assidue la classe d'orchestre ou l'harmonie municipale de Beurains (répétitions et manifestations).

Les tarifs cours de piano :

Ces cours sont réservés aux musiciens pratiquant déjà un autre instrument (niveau 2^{ème} cycle) ou 4^{ème} année d'instrument et participant à la classe d'orchestre ou à l'harmonie municipale de Beurains.

QUOTIENTS CAF	Tarifs annuels Beurinois	Tarif extérieur
-334	51,50 €	770,00 €
335/442	72,00 €	
443/617	92,50 €	
618/882	123,50 €	
883/1147	154,50 €	
1148 et plus	180,50 €	

Les tarifs « prêt d'un instrument » :

QUOTIENTS CAF	Tarifs annuels Beurinois	Tarif extérieur
-334	31,00 €	192,50 €
335/442	46,50 €	
443/617	56,50 €	
618/882	67,00 €	
883/1147	77,00 €	
1148 et plus	88,00 €	

Conditions particulières :

- Le tarif Beurinois est appliqué au personnel municipal ;
- L'inscription s'entend pour la saison complète 2022/2023 ;
- Le paiement sera effectué en 3 fois : décembre 2022, mars 2023 et juin 2023. Toute période entamé sera due.

Pour les familles extérieures à Beurains :

- Une réduction de 10 % pourra être effectuée pour l'inscription d'un second enfant ;
- Une réduction de 20 % pourra être effectuée pour l'inscription d'un troisième enfant ;
- Une réduction de 30 % pourra être effectuée pour l'inscription d'un quatrième enfant.

Le rapport est adopté par 24 voix pour – 4 abstentions (MM RENARD, EVRARD et Mmes LANCE pouvoir à M.EVRARD, CAPET).

Pour extrait conforme,

Fait à Beurains, le 13 juin 2022.

Décision rendue exécutoire par la publication et la transmission en Préfecture le 13 juin 2022.

**Le Maire,
Pierre ANSART**

